

BOUTIQUES

de

MODE



Les entreprises indépendantes de l'habillement et des articles textiles représentent plus de 50 000 points de vente de proximité en France.

Ce secteur très dynamique propose chaque année dans ses boutiques 3 500 emplois dont 80 % de vendeurs.



Les conditions d'exercice des métiers de la vente :

Faire vivre un espace de vente ou un magasin nécessite du personnel dynamique et polyvalent. Le personnel de vente et les responsables arrivent avant l'ouverture du magasin au public pour la mise en place des articles, des promotions et pour mettre à disposition des clients un espace de vente propre et accueillant. Le sourire, une tenue adaptée, le sens de la relation-client sont les meilleurs atouts du personnel de vente dans la conquête du client.

Où s'exerce mon emploi ?

Mon emploi s'exerce dans des magasins indépendants de tailles différentes qui vendent au détail de l'habillement et des articles textiles.

Ces points de vente distribuent une ou plusieurs marques (homme, femme, enfant, lingerie).

Les qualités requises par l'emploi :

- Les qualités humaines, comme la disponibilité, l'amabilité, sont essentielles au vendeur pour réussir une vente
- Sa capacité à nouer le contact, à inspirer confiance au client, à s'exprimer sont les clés de la réussite de l'acte de vente
- Sa curiosité sur les tendances de la mode est un atout pour conseiller le client
- Son œil averti repère les articles déballés, les rayons dégarnis, les clients à la recherche d'un conseil

En quoi consiste mon emploi ?

- Je propose à la vente des articles textiles (habillement, lingerie, ...) auprès d'une clientèle dont j'identifie les besoins et les attentes
- Je connais parfaitement les caractéristiques des articles et suis capable de conseiller la clientèle de façon pertinente, sur le choix d'un vêtement, d'un article, sa composition, son entretien
- Je suis les directives de mon responsable et suis capable de travailler en équipe
- Entre deux clients, je participe au rangement et au réassortiment des rayons

Mon emploi peut évoluer vers :

Le secteur de la vente est très ouvert et offre de réelles opportunités d'évolution.

De vendeur, mon emploi peut évoluer (dans l'entreprise ou dans les entreprises du secteur) vers les emplois de Vendeur-étalagiste ou de Responsable adjoint de magasin (ou premier vendeur) ou Responsable de magasin.

Mes principales activités :

- Accompagner le client dans son acte d'achat :
 - Accueillir les clients
 - Mettre en œuvre la politique promotionnelle
 - Informer sur les articles
 - Proposer l'essayage
 - Conseiller les clients
- Accompagner le client en caisse :
 - Encaisser les articles
 - Plier un vêtement et réaliser un paquet
- Développer la relation client :
 - Mesurer la satisfaction du client
 - Participer aux actions de fidélisation des clients
 - Epingler des retouches sur des vêtements
 - Prendre des mesures
- Animer l'espace de vente :
 - Présenter de façon esthétique les vêtements et les articles textiles, les ranger
 - Maintenir l'aspect attrayant de la vitrine
 - Veiller à l'étiquetage, à l'affichage des prix
 - Mettre en place les promotions
- Suivre l'approvisionnement et l'état des stocks :
 - Proposer des commandes de réassortiment
 - Réceptionner et stocker les marchandises
 - Participer à l'inventaire des stocks

Pour accéder à mon emploi :

Le métier de vendeur est accessible aux jeunes motivés par la vente, avec ou sans expérience préalable. Toutefois, le CAP et le BEP offrent un accès rapide aux métiers de la vente. Le Bac pro permet d'évoluer plus rapidement vers des fonctions d'encadrement.

